

AAPQ - PRIX FREDERICK-TODD

Le prix Frederick-Todd décerné à un membre correspond à la plus haute distinction reconnue par l'AAPQ pour ses membres.

Les prix sont remis à chaque année lors d'un événement de marque.

Critères d'analyse des candidatures

1. Prix catégorie membre

- Être un membre en règle de l'AAPQ
- Être un architecte paysagiste actif ou pouvant être à la retraite
- Ayant une pratique en architecture de paysage depuis plus de 25 ans
- Ayant une expérience qui se démarque par la grande qualité ou l'excellence de ses réalisations ou par leur implication au rayonnement de la profession
- Ayant réalisé ou dirigé des projets ou publications en architecture de paysage ou en planification des paysages, ou ayant œuvré dans le domaine de l'enseignement en architecture de paysage

2. Prix catégorie personnalité publique

- Individu qui n'est pas membre de l'AAPQ
- Individu ou personnalité encore actif ou pouvant être à la retraite, pouvant être dans le domaine de la politique, connu ou non du public
- Contribuant ou ayant contribué au rayonnement de l'architecture de paysage ou à la promotion des valeurs de la profession visant à soutenir la protection, la mise en valeur, la gestion ou la création de paysages favorables à un cadre de vie durable, fonctionnel, esthétique et sain pour la population
- Acceptant de recevoir le prix qui lui est décerné et d'être présent à la cérémonie de remise du prix.

Analyse des candidatures

L'analyse des candidatures est soumise au comité de nomination pour examen et recommandation au CA de l'AAPQ. Pour ce faire, le comité doit pouvoir disposer de l'information pertinente nécessaire : cv ou description de l'expérience.